



# Commune de Broc

---

## MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE ORDINAIRE

Selon l'art. 84 ReLATEC, la Commune de Broc met à l'enquête les plans présentés par :

Claude Currat, à Bulle, au nom de Sevin Kocher, Broc, pour la transformation et agrandissement de la terrasse existante soit/sis sur l'article n° 12 RF Broc, Rue du Prieuré 32.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, dans un délai de 14 jours au plus tard, **à partir du 26 juin 2026.**



Broc, le 26 juin 2026  
Le Secrétariat communal